

Formation professionnelle initiale

avec attestation fédérale

p.ex.

Praticienne en mécanique AFP Praticien en mécanique AFP

Profil de la profession

Les praticiens en mécanique AFP travaillent dans le domaine de la mécanique, de la métallurgie et de la constructions d'installations et d'appareils industriels. Ils exécutent des travaux simples de production et savent utiliser les outils, les équipements techniques ainsi que les moyens de mesure et de contrôle. Ils participent à des processus de travail comme le montage, l'entretien et la maintenance de machines et d'installations.

Durée de la formation

2 ans

Formation

entreprise formatrice 4 jours par semaine école professionnelle 1 jour par semaine

cours interentreprises (CIE)

28 jours au total, soit cours obligatoire de 14 jours

et cours à option de 14 jours

(préparation à la formation approfondie)

Salaires recommandés

500-600 francs (1re année d'apprentissage) 600-700 francs (2e année d'apprentissage) recommandations des cantons BS/BL

Vacances

5 semaines

Conditions posées aux entreprises formatrices

place de travail avec encadrement

Exigences posées aux formatrices/formateurs en entreprise

personnes qualifiées au bénéfice d'une formation initiale en mécanique et d'une expérience professionnelle dans le domaine de la formation

contact aisé avec les jeunes

fréquentation du cours de formation pour formateurs/trices (40 leçons) ou présentation d'une certification équivalente

Soutien

En cas de difficultés, tant les apprentis que les formateurs/trices peuvent bénéficier d'un encadrement individuel (El).

Temps consacré à l'encadrement des apprentis

Il est plus important au début de la formation mais diminue en règle générale déjà dans le courant du premier semestre si les apprentis ont été bien instruits.

Examen

Si l'examen théorique et pratique organisé à la fin de la formation est réussi, la personne formée reçoit une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Formation continue

Les titulaires de l'attestation ont la possibilité d'entrer en 2e année d'apprentissage de mécapraticien et de se préparer à l'obtention du certificat fédéral de capacité.

Renseignements

Les entreprises intéressées à former sont invitées à prendre contact avec l'office ou le service de la formation professionnelle de leur canton: **www.ofp.formationprof.ch**

ormation professionnelle nitiale avec attestation fédérale

Travaux qui doivent être appris et exercés dans l'entreprise

Contenus de la formation

Praticienne / Praticien en mécanique AFP

Formation de base

- connaître les activités et les responsabilités de l'entreprise
- aménager judicieusement et entretenir la place de travail
- appliquer des documents techniques simples
- préparer et utiliser judicieusement la matière et les matières auxiliaires usuelles
- utiliser en toute sécurité les moyens de mesure et de contrôle
- usiner des pièces: poinçonner, estamper, plier, etc.
- assembler des éléments par soudage, vissage, boulonnage
- exécuter des travaux d'entretien et de maintenance

Sécurité au travail Formation approfondie Domaines spécifiques prévus

- connaître et les causes d'accidents et de blessures au travail, les prévenir
- décrire les différents produits dangereux et poisons
- connaître et appliquer correctement les mesures de premiers secours

Conception et réalisation

- Un domaine spécifique peut être choisi selon le champ d'activité de l'entreprise.
- La matière dispensée dans les cours interentreprises doit être approfondie dans l'entreprise.

Editeur

- tournage
- fraisage
- assemblage
- montage
- maintenance

Feuilles d'information au sujet des formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale www.fpi2.formationprof.ch Edition janvier 2010

La reproduction intégrale ou partielle à des fins non lucratives est autorisée, y compris le stockage et l'utilisation sur des supports de données optiques et électroniques, moyennant l'indication de la source.

Conception et réalisation

© CSFO I Domaine médias formation professionnelle, en collaboration avec le Service orientation professionnelle, formation professionnelle et continue du Département de l'éducation de Bâle-Ville

Editeur

CSFO | Domaine médias formation professionnelle | Maison des cantons | Speichergasse 6 | CP 583 3000 Berne 7 | téléphone 031 320 29 00 | fax 031 320 29 01 | formationprof@csfo.ch